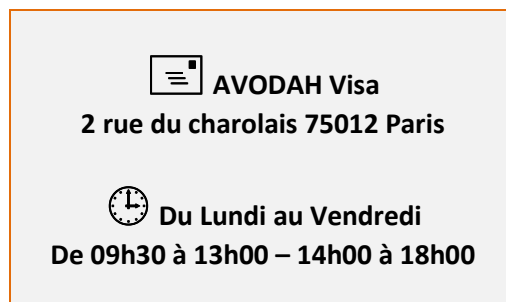


## VOTRE VISA EN 4 ÉTAPES



1. Rassemblez et complétez l'ensemble des documents nécessaires à votre demande de visa
2. Déposez votre dossier complet à nos bureaux ou expédiez le par La Poste (Ex : Lettre Recommandée) ou par un transporteur express (Ex : Chronopost)



3. A réception de votre dossier, AVODAH Visa se charge de vérifier votre demande de visa et de vous l'obtenir. Durant toute la procédure, vous recevrez un suivi par mail
4. Votre passeport et le visa sont expédiés à votre domicile ou disponibles à nos bureaux

*AVODAH Visa le plus court chemin pour votre visa*

### PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Nom : Prénom : Profession :  
 Tél : Mobile : Fax :  
 Email :

### ADRESSE DE FACTURATION

### ADRESSE DE LIVRAISON

Date du vol : Date d'entrée : Date de sortie :  
 Devez vous être en possession de votre passeport pour d'autres voyages avant celui-ci ?  Oui, date  Non

### INFORMATIONS PASSAGERS

Nom	Prénom	Nationalité	Numéro de passeport	Date de naissance
1.				
2.				
3.				

TYPE DE VISA	DUREE SEJOUR	DELAIS	FRAIS AMBASSADE	FRAIS AVODAH	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Tourisme 1 – 30 Jours Simple Entrée	1 – 30 J	15 J	61.00 €	61.00 €	122.00 €		
		10 J	61.00 €	96.00 €	157.00 €		
		3 J	96.00 €	131.00 €	227.00 €		
Tourisme 1 – 30 Jours Double Entrées	1 – 30 J	15 J	61.00 €	61.00 €	122.00 €		
		10 J	61.00 €	96.00 €	157.00 €		
		3 J	96.00 €	131.00 €	227.00 €		

OPTION 1	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Assurance Soins / Rapatriement (couverture à 30 000 €)			
- 7 Jours	35.00 €		
- 15 Jours	40.00 €		
- 30 Jours	55.00 €		
- 90 Jours	100.00 €		
- 1 An	220.00 €		

OPTION 2	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Remplissage formulaire Russie	25.00 €		

OPTION 3	DELAIS	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Voucher spécial (Visa 100% Garantie)*				
- De 1 – 12 Jours	24 H	100.00 €		
- De 13 – 30 Jours avec programme	48 H	120.00 €		

\*Uniquement valable pour les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Slovaquie, République Tchèque et Roumanie

MODE DE LIVRAISON	DELAIS	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
Retrait à l'agence	-	0 €		
Lettre recommandée R3 <i>(Prix par passeport)</i>	2 – 5 J	12.00 €		
Colissimo R3 <i>(de 1 – 3 Passeports)</i>	2 – 3 J	25.00 €		
TNT Express – Expédition sous protection <i>(de 1 – 15 Passeports)</i>	24 H	31.00 €		
Option : Assurance perte. Remboursement jusqu'à 500.00 €		9.00 €		
Chronopost avant 13H France <i>(de 1 – 30 Passeports)</i>	24 H	33.00 €		
Option : Assurance perte. Remboursement jusqu'à 1 000.00 €		15.00 €		
DHL Express <i>(de 1 – 3 Passeports)</i>				
- France	24 H	40.00 €		
- Europe	1 – 2 J	85.00 €		
- Dom Tom	2 – 7 J	90.00 €		
- International	2 – 7 J	100.00 €		
Option : Assurance perte. Remboursement jusqu'à 1 000.00 €		15.00 €		
UPS Express Saver <i>(de 1 – 15 Passeports)</i>				
- Europe	1 – 2 J	65.00 €		
- Dom Tom	2 – 7 J	70.00 €		
- International	2 – 7 J	80.00 €		
Coursier Paris Intramuros				
- Enlèvement ou Livraison	Sur rendez vous	17.00 €		
- Enlèvement et Livraison	Sur rendez vous	34.00 €		
Mise à disposition à l'aéroport d'Orly et Roissy Charles de Gaulle	Sur rendez vous	190.00 €		

**TOTAL NET A REGLER**

Je déclare avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente,

Date et signature avec la mention "Lu et approuvé" :

Désirez-vous obtenir gratuitement un joli protège passeport?

Oui, merci

Non, merci

**CONDITIONS GENERALES DE VENTES****1. OBJET**

Sauf conditions spécifiques applicables à certains services, les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'exécution des prestations de visa effectuées par la société AVODAH VISA.

**2. COMMANDES**

Toutes les commandes de visas devront être effectuées sur le bon de commande (formulaire à remplir sur le site <http://www.avodah-visa.com>) ou à défaut, sur un bon de commande à en-tête daté et signé.

En outre le bon de commande, les commandes devront comporter :

- Les documents nécessaires à la réalisation de la commande (passeport, photo, pièces administratives, documents à traduire etc.).
- Les informations relatives au voyage (adresse de réexpédition souhaitée, date du vol, degré d'urgence, condition de restitution du passeport après obtention de visa(s)).
- Le règlement de la somme indiquée à l'ordre de la société AVODAH VISA.

Les commandes devront être adressées à la société AVODAH VISA, avant la date butoir indiquée sur le bon de commande. A défaut, la société AVODAH VISA se réserve le droit de ne pas donner suite à la commande.

Les commandes concernant les services supplémentaires (remplissage des formulaires consulaires, développement des photos, invitations, assurances) devront comporter tous les éléments demandés par AVODAH VISA. A défaut, la société AVODAH VISA se réserve le droit de ne pas donner suite à la commande.

**3. DELAIS**

La société AVODAH VISA décline toute responsabilité pour toute commande non exécutée par suite des indications non fournies, résultant d'une éventuelle négligence des autorités consulaires ou des incidents d'acheminement des documents liés à une sous-traitance de caractère indispensable (La Poste, Chronopost, messageries rapides, etc.).

D'une manière générale, la société AVODAH VISA engage sa responsabilité sur sa prestation propre de la prise de commande à son aboutissement, à l'exclusion de ce qui, par nature, n'est pas de son ressort.

**4. TARIFS**

Les prix indiqués dans ce présent contrat sont estimatifs.

Chaque prise en charge d'un dossier fait l'objet d'un accord précis sur nos honoraires. En ce qui concerne les frais consulaires ou autres taxes, les différents organismes peuvent, sans préavis changer leur tarif. Seuls les frais réellement engagés par la société AVODAH VISA, vous seront facturés. Toute démarche effectuée par nos services fera l'objet d'une facturation d'honoraires, même si éventuellement, l'organisme compétent a différé refuse le visa. La société AVODAH VISA se réserve la possibilité de majorer ses tarifs dans les cas suivant :

- Demande incomplète et / ou non conforme aux documents et renseignements demandés,
- Augmentation du tarif d'obtention des visas par les organismes consulaires concernés sans préavis de leur part,
- Demande réalisée en dehors des délais d'obtention minimum requis par les autorités consulaires.

**5. REGLEMENTS – PENALITES**

Chaque commande devra être réglée au comptant. la société AVODAH VISA conserve la possibilité, dans le cas où aucun règlement ne serait joint d'exécuter le travail contre-remboursement ou d'annuler purement et simplement la demande. Pour les demandes en nombre, il ne sera accepté de modalités différentes qu'avec l'accord de la direction la société AVODAH VISA.

Le règlement doit s'effectuer selon les conditions et les moyens de paiement proposé par la société AVODAH VISA (exemple : chèque, CB, virement etc.). De convention expresse et sauf report accordé par la société AVODAH VISA, le défaut de paiement à l'échéance fixée donnera lieu au versement d'une pénalité de retard de 1,5% par mois entier.

En cas de non paiement à l'échéance, la société AVODAH VISA se réserve le droit de suspendre l'exécution de toutes les commandes en cours sans préjudice de ses droits à dommage et intérêts.

**6. ANNULATIONS – REMBOURSEMENTS**

Toute commande ferme fera l'objet de frais supplémentaire en cas de modifications ou de services supplémentaires.

En cas d'annulation de la commande de la part du client et selon l'état d'avancement du dossier, les frais suivant sont appliqués.

Le dossier se trouve entre les mains du client, la commande est déjà réglée

Le client dispose de 7 jours pour se rétracter et annuler gratuitement la commande. Le délai passé, la société AVODAH VISA facture 15,00 € de frais de dossier.

Le dossier est en cours de traitement auprès d'AVODAH VISA

AVODAH VISA facture à hauteur de 50% sur ses frais de service au client.

Le dossier est en cour de traitement auprès de l'organisme consulaire

Aucun remboursement n'est possible.

En cas de changement de livraison à un tarif inférieur au montant initial, aucun remboursement n'est possible (exemple : retrait à nos bureaux au lieu de l'envoi par voie postale).

En revanche, si le client désire une livraison à un tarif supérieur au montant initial, la société AVODAH VISA facturera la différence possible (exemple : retrait à nos bureaux pour un envoi par voie postale).

En cas d'annulation concernant les services supplémentaires (remplissage des formulaires consulaires, développement des photos, invitations, assurances) aucun remboursement n'est possible.

En cas de refus du visa par les organismes consulaires, aucun remboursement n'est possible.

## 7. LIVRAISONS

Les frais d'expédition ou de restitution des documents (La Poste, TNT, messagerie) sont facturés dans tous les cas.

La responsabilité de la société AVODAH VISA ne saurait être engagée pour les retards ou les pertes dus à ces différents services. Aucun remboursement n'est possible.

Le client devra obligatoirement choisir les transports proposé par AVODAH VISA pour le retour des documents.

La société AVODAH VISA conserve la possibilité de choisir un transporteur équivalent à celui choisi initialement par le client afin de respecter les délais.

### Option : assurances transporteurs

Dans le cadre d'une souscription à une assurance perte ou avarie du colis auprès du transporteur choisi, l'indemnisation est engagée sur la base suivante :

- La valeur d'origine de la marchandise
- Le montant de sa réparation
- Les frais directs de reconstitution (documents)

Pour bénéficier de l'indemnisation, le client doit fournir les justificatifs (factures, reçus etc) liés aux préjudices énoncés ci dessus et les adresser auprès du transporteur. L'indemnisation ne prend pas en compte, le remboursement d'éventuels frais supplémentaires comme les frais de transport, d'hébergement... etc.

Le montant de remboursement est plafonné et variable selon le transporteur choisi.

Transporteur	Indemnisation
TNT	Jusqu'à 500.00€
DHL	Jusqu'à 1000.00€
Chronopost	Jusqu'à 1000.00€
Colissimo	Jusqu'à 1500.00€
Lettre recommandée	Jusqu'à 458.00€

Pour en savoir davantage, le client doit s'adresser au transporteur concerné.

L'assurance transporteur n'est ni annulable, ni remboursable.

## 8. RESPONSABILITE

La société AVODAH VISA ne pourra être tenue responsable des refus ou autres contretemps relevant des organismes consulaires ou autorités compétente. La société AVODAH VISA met en place tous les moyens afin de respecter ses engagements.

La société AVODAH VISA ne sera en rien responsable des erreurs éventuelles des informations liées à la délivrance des visas (nom, prénom, nombre d'entrée etc.). Il faudra vous adresser aux organismes consulaires concernés.

La société AVODAH VISA ne pourra être tenu responsable des souscriptions et des annulations d'assurance des clients de ses partenaires. Il faudra vous adresser à l'assureur.

En cas de problème d'acheminements, d'erreurs, de pertes ou de retards liés à l'expédition ou à l'enlèvement des dossiers, de ses partenaires, la responsabilité de la société AVODAH VISA ne pourra être tenu. Il faudra vous adresser aux transporteurs concernés.

En cas de perte ou de spoliation de documents en la possession de la société AVODAH VISA, sa responsabilité sera engagée qu'à la seule valeur du renouvellement de ces documents.

En cas de force majeure (inondation, grève, incendie etc.) la société AVODAH VISA sera libérée de ses obligations.

## 9. RECLAMATION

Toute commande qui ferait l'objet d'un litige devra nous être signalée au plus tard dans les 7 jours qui suivront la réception du passeport ou autre document légalisé.

## 10. REGLEMENT DES LITIGES

Les relations entre la société AVODAH VISA et ses clients sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties conviennent de faire attribution de juridiction exclusive au Tribunal de Commerce de Paris.

**Attention : A lire attentivement**

- **Nouveauté** : Suite à de nouvelles restrictions, en fournissant votre propre Voucher, l'Ambassade de Russie peut vous demander des documents supplémentaires comme la facture de l'hôtel, la preuve de paiement de l'hôtel sur le relevé bancaire, la réservation d'avion, une attestation stipulant le but du voyage etc. En souscrivant au voucher spécial proposé par AVODAH Visa, vous n'aurez pas ce problème (cf. Option 3).
- **Nouveauté** : Si vous demandez un visa tourisme de moins de 3 jours dans le but d'assister à une conférence, réunion, exposition etc. il faut qu'il soit inscrit sur vos vouchers « Celevoy Tourisme », l'adresse et le téléphone de l'hôtel.
- **Attestation d'assurance rapatriement** : Il est **obligatoire** de fournir une attestation en **ORIGINALE**. En cas de besoin, vous avez la possibilité d'en souscrire une auprès d'AVODAH Visa (cf. Option 1).
- **Formulaire en ligne** : Lors du remplissage du formulaire russe en ligne, merci de communiquer à AVODAH Visa le mot de passe afin de corriger les éventuelles erreurs. Si vous rencontrez des difficultés, AVODAH visa vous propose de remplir le formulaire à votre place (cf. Option 2).
- **Validité du visa et durée du séjour** : La validité du visa Russie et la durée de séjour dépendent des dates inscrites sur le voucher. Pour le visa 2 entrées, les deux séjours doivent s'effectuer dans le même mois avec une durée cumulée de 30 jours.

**DOCUMENTS A FOURNIR****A. Bon de commande AVODAH Visa****B. Règlement**

Vous avez la possibilité de régler par :

- CB, dès réception de votre dossier, vous recevrez par mail un lien de paiement
- Virement au RIB 30066 10691 00020158201 88 / CIC Daumesnil
- Chèque à l'ordre d'AVODAH Visa (uniquement valable pour tous délais d'obtention en 15 et 10 jours)

**C. Formulaire officiel en ligne de l'Ambassade de Russie « <https://visa.kdmid.ru/PetitionChoice.aspx> »**

Le formulaire est uniquement à remplir et imprimer sur le site de l'Ambassade de Russie <https://visa.kdmid.ru/PetitionChoice.aspx>. Pour votre demande de visa Russie, AVODAH Visa peut vous aider à remplir le formulaire pour 25 euros. Si vous remplissez vous-même le formulaire russe, veuillez nous communiquer le mot de passe.

Lors de la dernière étape de l'enregistrement du formulaire électronique, à la question « select the location where you will be applying for your visa », choisissez « visa application center vhs (Paris) ».

La signature doit être identique au passeport et au stylo noir.

**D. Passeport original**

Le passeport doit être valable au minimum 6 mois après la fin de validité du visa + 2 pages vierges juxtaposées.

**E. Copie de la page d'identité du passeport****F. 1 Photo d'identité**

La photo doit être en couleur, au format 3.5 cm X 4.5 cm et de moins de 3 mois. Toutes photos en mauvaises qualités, photocopiées, scannées, en noir et blanc sont refusées.

La photo est à coller sur le formulaire de l'ambassade de Russie dans la case appropriée.

**G. Fax du voucher touristique et Confirmation d'accueil**

Ces documents sont uniquement faxés par l'hôtel ou l'agence russe. Les copies sont refusées par l'Ambassade de Russie.

La mention « hotel is fully paid » doit obligatoirement apparaître sur le voucher touristique et la confirmation d'accueil.

AVODAH Visa peut vous aider à obtenir le voucher pour votre demande de visa Russie (cf. option).

**H. Original de l'attestation d'assurance soin / rapatriement**

L'attestation d'assurance doit être valide durant toute la durée de séjour. AVODAH Visa peut vous aider à en souscrire une pour votre demande de visa Russie (cf. option).

Si vous en souscrivez une par l'intermédiaire d'AVODAH Visa, lors de l'enregistrement du formulaire électronique russe, à la question « do you have medical insurance policy valid in Russia? », notez « allianz iard n°78 877 931 ».

**POUR LES SEJOURS SUPERIEURS A 13 JOURS****A. Programme**

Vous devez fournir un programme détaillé de votre séjour provenant de l'agence touristique en charge de l'organisation de votre voyage ainsi que des documents confirmant le paiement intégral des services touristiques.

**DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR LES MINEURS**

- A.** Autorisation de voyage signée des 2 parents
- B.** Copie d'une pièce d'identité des 2 parents
- C.** Copie du livret de famille ou Acte de naissance